

Maintien du collège. Des élus s'interrogent

Au conseil municipal, Elisabeth Lefranc a interrogé le maire sur le devenir du collège.

Le conseil municipal de Sourdeval s'est réuni le lundi 21 septembre. C'est en fin de séance au moment des questions diverses que l'avenir du collège a été évoqué.

Elisabeth Lefranc a relevé que le compte-rendu de la commission scolaire fait état d'une éventuelle fermeture du collège Victor Hugo. Elle a demandé ce que compte faire la municipalité pour lutter contre cette fermeture.

Sophie Laurent lui a répondu que la « **commune ne détient pas la clé. Ce sont l'Education nationale et le Département qui fournissent les moyens pour faire fonctionner le collège** ». En signifiant son souhait que l'établissement soit maintenu, elle a indiqué avoir proposé en conseil d'administration de se rapprocher de Vire pour ouvrir de nouvelles filières, « **mais le Département de la Manche n'en avait absolument pas la volonté** », a-t-elle précisé.

Nelly Mauduit-Joseph a suggéré que les structures du collège puissent accueillir des sections spécialisées. Manuella Hamel indique avoir participé à un audit sur le collège et avait évoqué l'accueil de section ULIS, « **solution non envisageable selon la directrice départementale des services de l'Education nationale, étant donné qu'il y a déjà des sections ULIS à Mortain et Saint-Hilaire** ».

Le maire a rappelé que les collèges de Juvigny, Saint-Pois et Le Teilleul comptaient respectivement 136 et 113 élèves lorsqu'ils ont été fermés. « **Le fait que nous ne soyons qu'à 15 mn de Mortain ou de Vire joue en notre défaveur** ».

Manuella Hamel ajoute que si l'on accorde des dérogations en maternelle et en primaire pour que les enfants s'inscrivent ailleurs, cela conduira inévitablement à ce qu'ils poursuivent leur collège ailleurs qu'à Sourdeval, même si normalement, il reste leur collège de secteur et qu'une dérogation sera tout de même nécessaire.



L'avenir du collège est incertain.